

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2736)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 733

présenté par
Mme Battistel

ARTICLE 27 BIS A

Après le mot :

« article »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 1 :

« L. 541-39 ainsi rétabli ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.